



CCI BRETAGNE



METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

 <p>OBJECTIF(S)</p>	<ul style="list-style-type: none">• Estimer la pertinence de breveter une solution technique• Eviter de se mettre en situation de contrefaçon• Etudier la concurrence autour d'un projet innovant• Evaluer la stratégie de propriété industrielle à mettre en place
 <p>NOTRE RÉPONSE</p>	<ul style="list-style-type: none">• Un état des lieux de vos pratiques accompagné de recommandations• Un état de l'art des solutions alternatives à vos technologies• Un positionnement technique et concurrentiel de votre innovation• Une mise en évidence d'obstacles à la liberté d'exploitation de votre innovation• Une validation de vos axes de recherches internes• Un conseil de notre expert PI pour optimiser la rédaction de la demande de brevet
 <p>PROGRAMME / NATURE DE LA PRESTATION</p>	<ul style="list-style-type: none">• Entretien préalable dans votre entreprise• Recherche approfondie dans nos bases de données• Restitution lors d'un rendez-vous et remise d'un rapport de synthèse
 <p>COÛT</p>	<ul style="list-style-type: none">• De 1 200 € HT à 4 000 € HT selon la prestation

Tél : 02 99 25 41 25

Mail : [cliquez ici](#)

CCI Bretagne - Cap Courrouze - 1-A rue Louis Braille - BP50514 - 35005 Rennes Cedex

Tél : 02 99 25 41 41 - Mail : ccir@bretagne.cci.fr